

/CS
REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 83-286 du 17 Août 1983

chargeant le Camarade François DOSSOU,
Ministre de la Justice Populaire, de
l'intérim du Camarade Barthélémy
OHOUENS, Ministre de l'Industrie, des
Mines et de l'Energie pour compter du
15 Août 1983.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

- VU l'ordonnance n° 77-32 du 9 septembre 1977 portant promulgation
de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin et
la Loi N° 83-001 du 3 février 1983 qui l'a complétée ;
- VU le décret n° 82-441 du 30 décembre 1982 portant composition du
Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent ;

DECRETE :

Article 1er. - Pour compter du 15 Août 1983, le Camarade François
DOSSOU, Ministre de la Justice Populaire est chargé de l'intérim
du Ministre de l'Industrie, des Mines et de l'Energie pendant la
période de congé administratif du Camarade Barthélémy OHOUENS.

Article 2. - Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 17 Août 1983

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Président du
Conseil Exécutif National,

Mathieu KEREKOU

Ampliations : PR 6 CC DU PRPB 4 ANR 4 CPC 6 SGG 4 PPC 2 MIME-MJP 6
autres Ministères 20 DPE-DLC-INSAE 6 IGE 4 DAN 2 INSJA 2 DCCT 1
ONEPI-GDE CHANC. 2 UNB-FASJEP-BN 6 BCP 1 Préfets 6 JORPB 1.-